

Le meunier demande réparation, mais l'ingénieur en chef du canal fait de la résistance : par commodité, on voulait établir le fossé nécessaire à l'écluse dans le bief du moulin, mais ceci aurait entraîné un chômage de ce moulin pendant plusieurs mois. Pour éviter cela le meunier a prétendu "qu'entre la maison du moulin et la montagne il n'y avait point de rochers et qu'en y faisant passer le fossé on trouverait partout un terrain de remblais" ce qui n'a pas été. "Il est étonnant qu'on vienne réclamer une indemnité pour un dommage qui n'aurait pas eu lieu sans la fourberie et l'astuce de cet homme".

Finalement, le propriétaire du moulin, M. André Le Doyen, et non le meunier, sera indemnisé pour un montant de 109,36 francs pour les dégâts et de 24 francs pour la passerelle.

Le premier essai de mise en eau du canal entre Pont-de-Pany et Dijon a lieu au début d'avril 1812 non sans quelques surprises. L'étanchéité de la voie d'eau est loin (déjà) d'être parfaite !

Dans la nuit du 14 au 15 avril, à Fleurey, les domiciles des Sieurs Didier Rogué, Jacques Junot, Louis Guillot, Tribollet sont inondés. 1093 francs d'indemnités seront attribués pour rehausser les sols.

Il faudra sans doute de nombreux travaux pour colmater les fuites puisque c'est seulement plus d'un an après, le 8 novembre 1813, que la section Dijon Pont-de-Pany est ouverte à la navigation ; c'est donc depuis cette date que les péniches traversent notre village. La hauteur d'eau est seulement de 1,40 mètre. Il faudra attendre 1837 pour qu'il soit possible de maintenir les biefs à la haute côte de navigation soit 1,60 mètre.

Le 28 décembre 1832, un bateau venant de Paris traverse le premier le souterrain de Pouilly et arrive à Dijon le 2 janvier 1833, date à laquelle le canal est livré à la navigation sur tout son parcours.

Ensuite des travaux mineurs vont être effectués à Fleurey.

En 1876, le quai, trop petit, du port de Fleurey est agrandi, d'une part près de l'école (ce qui constitue maintenant un parking près du local des pompiers), d'autre part presque en face, de l'autre côté du canal. En 1883, un nouveau quai est créé sur le bief 43 au niveau du Petit creux de Suzon. Dans les deux cas, il a fallu faire face au besoin de stockage dû à l'activité des carrières.

En 1887, 1888, le pont de Fleurey est reconstruit une première fois.

Pétitions et réclamations.

Le fonctionnement du canal va être ponctué par de très nombreuses réclamations de propriétaires à Fleurey.

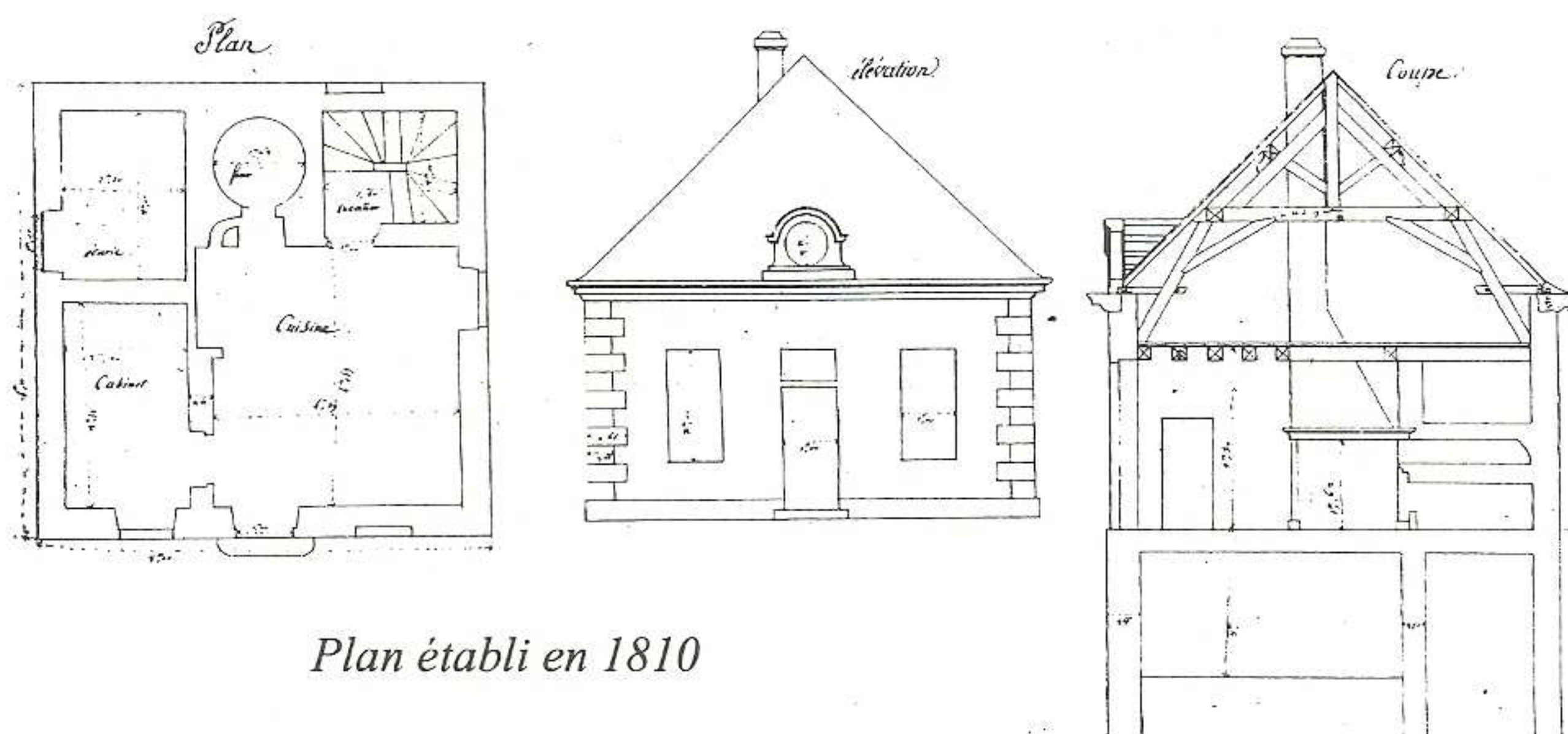
Le 26 mai 1815, Jean Dambrun, propriétaire du moulin de Morcueil, présente une réclamation. Son usine, qui fonctionne avec deux tournants, manque d'eau : par moment, le canal absorbe en amont de Pont-de-Pany la totalité des eaux de la rivière Ouche. Il faut moudre le grain pour plus de neuf communes du secteur ce qui devient impossible du fait d'un débit réduit à l'apport insuffisant de quelques ruisseaux, d'autant plus que le moulin des Iles, à Sainte-Marie, a été fermé. Une pétition des communes de Mâlain, Ancy, Baulme-la-Roche, Savigny, Prâlon, Mesmont, Blaisy, Charmois et Panges accompagne la lettre du meunier. Les

Le 5 novembre 1840, réclamation de Mme Potot veuve Maillot : le barrage formé par le canal au niveau du Creux de Suzon empêche l'écoulement de l'eau provenant de la source située au pied de la route. La réclamation sera rejetée.

Le 5 décembre 1841 c'est le propriétaire des Charmilles qui à son tour se plaint des infiltrations du canal. Il lui sera versé une compensation de 1 000 francs.

Le 26 décembre 1843, le sieur Grey fait appel contre le procès-verbal du garde Meurgey ; 14 vaches lui appartenant avaient parcouru la levée gauche du canal et y avaient occasionné des dégradations près de la pièce de pré appelée Creux de Suzon. Mais,

Plan, coupe et élévation d'une maison éclusière du canal de Bourgogne



Plan établi en 1810

expertises vont se succéder pour déterminer le préjudice subi ; à différents moments de l'année, suivant le débit de la rivière et les prises d'eau pour le canal à la Roche Canot, des mesures de rendement du moulin sont effectuées. La procédure dure huit ans. Un arrêté du conseil de préfecture (ancêtre du tribunal administratif) du 18 août 1823 accorde une indemnité de 3 840 francs au sieur Dambrun ; elle représente le préjudice encouru depuis 1812 ainsi qu'un capital garantissant les manques à gagner ultérieurs.

Le 6 juin 1839, Claude Gamet écrit au préfet : "Depuis deux ans seulement les biefs du canal sont tenus à la haute côte de navigation..., aussi les filtrations endommagent d'une manière tout à fait sensible ma propriété en nature de jardin et charmille située à droite du bief n° 35...". Il obtiendra, en octobre 1840, 1 505,03 francs d'indemnité.

depuis l'existence du canal, il n'y a pas d'autre accès possible pour cette propriété située entre la rivière et la voie d'eau.

En 1854, le conseil municipal d'Ancy obtient, du 12 septembre au 2 octobre, une alimentation exceptionnelle du moulin de Morcueil par de l'eau provenant des réservoirs et jetée dans la rivière, afin de moudre 1 800 doubles décalitres de grain.

L'histoire du canal de Bourgogne, à Fleurey, n'a donc pas été aussi calme que la surface des eaux des biefs ! Dans une prochaine chronique, nous pourrons vous relater l'accident survenu le 17 juillet 1883 au sieur Benoit, aubergiste à Fleurey, et vous apprendrez que, pour l'administration du canal, il n'est pas normal d'être un homme de poids.